

Luxembourg, octobre 2025

Préambule

La Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (Spuerkeess), dont le siège social est établi à L-1930 Luxembourg, 1, Place de Metz, inscrite au R.C.S. Luxembourg (B30775), ci-après dénommée « Spuerkeess », organise du 22 octobre au 30 novembre 2025 un concours gratuit intitulé « Concours Saint Nicolas », ci-après dénommé « Concours », dans le cadre du programme Tweenz.

Article 1 - Participation

La participation au Concours est réservée aux membres Tweenz âgés entre 6 et 12 ans au moment du Concours. Il propose aux participants de tenter leur chance de remporter 5 bons cadeaux d'une valeur de EUR 100 chacun pour le magasin de jouets « Domino » en répondant correctement aux 5 questions et aux 4 devinettes du quiz. Les réponses sont à envoyer, jusqu'au 30 novembre 2025, par mail à tweenz@spuerkeess.lu ou par courrier postal à l'adresse Spuerkeess, Service Marketing (Concours Saint Nicolas), 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg. Seule la date figurant sur le cachet de la poste sera prise en compte pour déterminer la date d'envoi.

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

Par sa participation au Concours, le participant accepte les conditions du présent règlement.

Article 2 - Lots

Spuerkeess déterminera 5 gagnants, ayant répondu correctement aux 5 questions et aux 4 devinettes, sélectionnés lors d'un tirage au sort et mettra en jeu :

- 5 bons cadeaux d'une valeur de EUR 100 chacun pour le magasin de jouets « Domino »

Article 3 – Détermination des gagnants

La période du Concours est fixée du 22 octobre au 30 novembre 2025 inclus.

La participation au Concours est déclenchée par l'envoi des réponses du quiz par mail à tweenz@spuerkeess.lu ou par courrier postal à l'adresse Spuerkeess, Service Marketing (Concours Saint Nicolas), 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg.

Le Concours est annoncé via la Newsletter Tweenz envoyée par courrier aux membres Tweenz. L'information sera aussi diffusée sur le site www.tweenz.lu.

Les 5 gagnants, ayant répondu correctement aux 5 questions et aux 4 devinettes, seront déterminés par un tirage au sort le lundi 1^{er} décembre 2025.

Les gagnants seront informés par courriel ou tout autre canal de communication approprié dans les 5 jours ouvrables qui suivent cette date.



SPUERKEESS

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, établissement public autonome
1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B30775

Si l'un des gagnants qui a été prévenu ne se manifeste pas dans les 5 jours ouvrables après l'envoi de la notification, ce dernier sera considéré comme ayant renoncé à son lot et le lot restera la propriété de Spuerkeess. Un nouveau gagnant sera déterminé par un nouveau tirage au sort. Spuerkeess ne saurait être tenue responsable dans l'hypothèse où un gagnant ne pourrait être contacté, notamment en raison de coordonnées inexactes, incomplètes ou fictives communiquées par le participant.

- Les réponses correctes du quiz seront publiées sur le site www.tweenz.lu.

Article 4 – Modification du règlement

Spuerkeess se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, de modifier, écourter, prolonger ou annuler le Concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Spuerkeess se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

Article 5 – Responsabilité

Spuerkeess ne saurait être tenue responsable d'éventuels actes de malveillances externes.

De façon générale, la participation au Concours implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur ses équipements informatiques et téléphoniques contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au Concours se fait sous son entière responsabilité.

En outre, Spuerkeess n'est pas responsable en cas :

- de problèmes de matériel, de logiciel ou techniques de quelque nature qu'ils soient ;
- de destructions des informations fournies par des participants pour une raison non imputable à Spuerkeess ;
- d'erreurs humaines ou d'origine électrique ;
- de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du Concours ;
- de conséquences d'éventuels retards, pertes, vols ou avaries des courriers postaux ou électroniques qui ne lui sont pas imputables. Les réclamations doivent être formulées par les destinataires directement auprès des entreprises ayant assuré l'acheminement desdits courriers ;
- de problèmes liés à la jouissance du lot.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du Concours est perturbé par une cause échappant à la volonté de Spuerkeess, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le Concours.

Toute fraude ou non-respect du présent règlement pourra donner lieu à l'exclusion du Concours de son auteur, Spuerkeess se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Article 6 - Informations et Protection des données

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du présent Concours sont traitées par Spuerkeess, en sa qualité de responsable de traitement, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (GDPR).

Ces données sont traitées sur la base de l'exécution du présent règlement (pour l'organisation et la gestion du Concours, l'identification des gagnants, l'attribution et la remise des prix). Les données à caractère personnel sont traitées par Spuerkeess conformément à sa politique de protection des données personnelles et ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire pour la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessus. Elles ne sont pas utilisées à des fins de prospection ou de promotion commerciales et ne sont pas communiquées par Spuerkeess à des tiers non impliqués dans l'organisation du Concours.

Les participants (respectivement leurs représentants légaux) disposent notamment d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de suppression, de portabilité et de limitation des données les concernant. Pour plus d'informations sur ces droits et sur le traitement des données à caractère personnel, ils sont invités à prendre connaissance de la politique de protection des données personnelles de Spuerkeess, dont la dernière version en vigueur est disponible sur le site www.spuerkeess.lu/fr/data-protection-policy/.

Article 7 - Litiges

Toute contestation ou réclamation relative au Concours pour quelque raison que ce soit devra être formulée par écrit à l'attention de Spuerkeess à l'adresse mentionnée en préambule, pendant la durée du Concours et maximum dans un délai de trente jours après la désignation des gagnants.

Le présent règlement ainsi que les relations entre Spuerkeess et le participant sont soumis au droit luxembourgeois. En cas de litige, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux de Luxembourg-Ville.



SPUERKEESS

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, établissement public autonome
1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B30775